

Loi du 6 août 2019 : publication annuelle des hautes rémunérations de la fonction publique

L'article 37 de la loi de transformation de la fonction publique impose aux régions, départements, collectivités locales plus de 200 millions d'euros de publier sur leur site internet les 10 rémunérations les plus élevées des femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées.

Pour le Département de la Lozère, elles s'établissent comme suit:

SIREN	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes*
22480001100013	Conseil Départemental Lozère	2021	795 312
22480001100013	Conseil Départemental Lozère	2020	816 737
22480001100013	Conseil Départemental Lozère	2019	800 100
22480001100013	Conseil Départemental Lozère	2018	794 101

* Les rémunérations brutes incluent les rémunérations principales (traitement indiciaire brut, NBI, etc) accessoires de rémunérations.

Feuille1

activités ou EPCI de plus de 80 000 habitants dotés d'un budget de
s agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre

Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
6	4	117
5	5	120
4	6	120
4	6	120

, les primes et indemnités, et tous éléments